



Aide au dépôt de dossier MAEC API - MAEC Amélioration du potentiel pollinisateur

Version 3 du 20/03/2025

Cette notice accompagne le Guide d'utilisation pour déposer une demande de subvention européenne – Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine pour le dispositif 70.29 MAEC API





Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Renseignement du formulaire

Le présent guide complète le « *Guide d'utilisation pour déposer une demande de subvention européenne* ».

Il permet au porteur de projet de prendre connaissance des particularités liées à la MAEC API et ainsi pouvoir déposer sa demande d'aide avec le plus de précisions possibles.

Onglet 2 – Rubrique Demandeur

Préciser le N° PACAGE

- 1 Pré-requis
- 2 Demandeur
- 3 Projet
- 4 Plan de financement
- 5 Indicateurs
- 6 Engagements et attestations
- 7 Coordonnées bancaires

Structure qui dépose la demande

Vous êtes

- Structure avec SIRET Particulier ou structure sans SIRET

APS La Région vous simplifie la vie en se procurant directement les informations et les documents administratifs avec le service APS de l'Etat.

SIRET*	<input type="text" value=""/>	<input type="button" value="Rechercher"/>	➤ Une fois le SIRET renseigné et les champs remplis automatiquement, vous devez ajouter le N° PACAGE de l'exploitation liée au SIRET.
N° PACAGE	<input type="text" value=""/>		
Dénomination courte	<input type="text" value=""/>		
Sigle	<input type="text" value=""/>		
Catégorie juridique	Niveau I*	<input type="text" value=""/>	<input type="button" value="Rechercher"/>
	Niveau II*	<input type="text" value=""/>	<input type="button" value="Rechercher"/>
	Niveau III*	<input type="text" value=""/>	<input type="button" value="Rechercher"/>
Code NAF*	<input type="text" value=""/>	<input type="button" value="Rechercher"/>	
Capital social	<input type="text" value=""/>		
Date de création	<input type="text" value=""/>		
Tranche d'effectif salarié	<input type="text" value=""/>		
CA	<input type="text" value=""/>		



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Renseignement du formulaire

Onglet 2 – Rubrique Demandeur

Focus sur certaines questions

DOSSIER SUIVI PAR

Civilité*

Madame Monsieur

Nom*

Prénom*

Fonction

Courriel*

Téléphone fixe

Mobile*

- Dans la rubrique « Dossier suivi par », indiquer les coordonnées de la personne à contacter au sein de votre structure pour tout échange sur le dossier.
Si vous êtes en exploitation individuelle, ce sont vos coordonnées.



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Renseignement du formulaire

Onglet 2 – Rubrique Demandeur

Focus sur certaines questions

✓ Informations complémentaires

L'entreprise appartient-elle à un groupe ?*

Oui Non

Le bénéficiaire de l'aide est-il exploitant agricole ?*

Oui Non

➤ Répondre **OUI**


✓ Porteur(s) partenaire(s)

Le projet est-il multi-partenarial?*

Oui Non

Un chef de file est-il identifié?*

Oui Non

Le bénéficiaire de l'aide est-il le chef de file?* 

Oui Non

➤ Répondre non aux questions 2 et 3 si le projet n'est pas multi partenarial



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Onglet 3 – Rubrique Projet

Intitulé et description du projet

✓ DESCRIPTION

Intitulé du projet :* ⓘ

MAEC API 2025

➤ Indiquer simplement « MAEC API 2025 »

Le dossier répond-il à un appel à projets ?* ⓘ

Oui Non

➤ Répondre « Oui »

Appel à projets concerné :*

70.29.01 - MAEC API (Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles) - 2025

➤ Choisir « 70.29.01 – MAEC API »

Présentation du projet (objet, objectifs, résultats attendus, en quoi le projet correspond aux objectifs du dispositifs etc.)*

J'engage 120 colonies sur 4 emplacements sur les communes de Poitiers (86), Vouneuil-sous-Biard (86), Vivonne (86) et Chauvigny (86).

- Le champ « **Présentation du projet** » est en texte libre permet de reprendre les éléments contextuels afin que l’instruction se déroule le plus efficacement possible. Il est à noter que les informations saisies dans cette zone pourront être utilisées dans des documents officiels liés à de la communication tant au niveau régional que national. *Un exemple est proposé ci-dessus.*

Le lieu où se déroule le projet est différent de l'adresse du porteur :

Oui Non

- Il convient de répondre « Oui » dans le cas où les colonies ne sont jamais sur le siège d’exploitation (adresse liée au SIRET). Dans ce cas, indiquer l’adresse où sont localisées les colonies sur la plus grande partie de l’année.

Dans le cas de la transhumance, si le siège d’exploitation est utilisé comme emplacement (même uniquement pour le stockage hivernal), répondre « Non ». Si ce n’est pas le cas, se référer au point ci-dessus.

Cette donnée à une valeur informative.



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Onglet 3 – Rubrique Projet

Intitulé et description du projet

✓ Précisions sur votre projet : Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles

Nombre de colonies à engager dans la MAEC API (ruches et ruchettes de production de miel uniquement) :*

- Indiquer le nombre de colonies que vous souhaitez engager.
Ce nombre est égale ou inférieur à celui de votre déclaration obligatoire de 2024 (Télérucher).

Nombre d'emplacements minimal pour respecter le cahier des charges MAEC API (1 emplacement par tranche de 24 colonies) :

Calculez

Nombre d'emplacements pour cette campagne au sens du cahier des charges MAEC API :*

- En cliquant sur « Calculez », le nombre d'emplacements nécessaire s'affichera.
- Indiquer le nombre d'emplacements à engager.
Pour rappel, il faut 1 emplacement par tranche de 24 colonies.
Ex : 80 colonies engagés / 24 = 3,33
→ dans ce cas l'apiculteur doit engager au moins 3 emplacements.

Si vous indiquez un nombre d'emplacements inférieur à celui nécessaire, un message d'alerte apparaît en passant à la page suivante. Celui-ci n'est pas bloquant et ne vous empêchera pas de poursuivre votre demande.

Vous pouvez revenir en arrière pour modifier ce nombre ou le nombre de colonies à engager. Si vous ne faites pas cette modification, le service instructeur reviendra vers vous au moment de l'instruction de votre dossier. Le nombre de colonies à engager pourra être revu à la baisse en cohérence avec le nombre d'emplacements déclaré.



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Renseignement du formulaire

Onglet 3 – Rubrique Projet

Intitulé et description du projet

Je m'engage à faire ma déclaration sur TéléPAC en indiquant que je demande une MAEC API auprès de la Région. *

Oui

➤ Cocher la case « Oui ».

Pour rappel, en plus de votre déclaration MDNA sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine, **vous devez réaliser une déclaration sur le site TéléPAC** au moment de la déclaration annuelle (entre le 01/04 et le 15/05) et cocher la case indiquant que vous avez réalisé une demande d'aide auprès de la Région (cf. capture d'écran ci-dessous)

Capture d'écran de TéléPAC

➤ Répondre « Oui » à la rubrique « Dossier PAC sans demande aides » **si vous ne demandez aucune autre aide PAC**

DOSSIER PAC SANS DEMANDE AIDES

Vous déposez un dossier PAC :

- car vous avez demandé auprès de votre Conseil régional le bénéfice d'une aide à l'amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles (API) d'une aide à la protection des races menacées (PRM) ou d'une MAEC forfaitaire

- ou vous avez demandé une aide à la protection des troupeaux contre la prédation ou une aide au gardiennage des troupeaux déposée indépendamment du dossier PAC.

Oui

Non



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Onglet 3 – Rubrique Projet

Intitulé et description du projet

➤ Retour sur **Mes Démarches à Nouvelle-Aquitaine (MDNA)**

✓ Calendrier du projet

Début prévisionnel du projet : * ?

15/05/2025



Fin prévisionnelle du projet : * ?

14/05/2026



➤ Le calendrier du projet est identique pour tous les bénéficiaires.
Il correspond aux dates d'engagement dans la MAEC API :
Début : 15/05/2025
Fin : 14/05/2026



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Renseignement du formulaire

Onglet 3 – Rubrique Projet

Indicateurs régionaux agricoles

Indicateurs régionaux agricoles

Votre projet inclut-il un atelier certifié AB ou en conversion ; pour les organismes d'accompagnement des agriculteurs, votre projet concerne-t-il majoritairement le mode de production en Agriculture Biologique ?*

Oui Non Sans objet

Précisez si votre projet contribue à produire ou développer des protéines végétales :*

Oui Non Sans objet

L'exploitation est-elle certifiée Haute Valeur Environnementale (certification de niveau 3) ?*

Oui, exploitation certifiée HVE En cours - en projet de certification Non, exploitation non certifiée Sans objet

L'exploitation bénéficie-t-elle de l'Eco-régime de niveau supérieur ou spécifique à l'agriculture biologique au titre du 1er pilier de la PAC ?*

Oui En cours - en projet Non Sans objet

Êtes-vous un Jeune Agriculteur ou votre exploitation comporte-t-elle au moins un Jeune Agriculteur (18-40 ans révolus - bénéficiaire DJA ou DNJA) ?*

Oui Non Sans objet

Êtes-vous un Nouvel Agriculteur ou votre exploitation comporte-t-elle au moins un Nouvel Agriculteur (41-55 ans révolus - bénéficiaire DNJA) ?*

Oui Non Sans objet

Pour les organismes d'accompagnement des agriculteurs, votre projet concerne-t-il majoritairement l'installation d'un Jeune Agriculteur ou d'un Nouvel Agriculteur ?*

Oui Non Sans objet

- Ces informations sont purement indicatives.
Si vous n'êtes pas concernés choisissez « Sans objet »
En cas de doute, indiquer « Non »



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Onglet 4 – Rubrique Plan de financement

Régime de TVA

✓ Dépenses prévisionnelles

Régime TVA pour les dépenses liées à ce projet :*

Assujetti (H.T.) Non assujetti (T.T.C.)

➤ Par défaut, choisissez « Non assujetti »

Autres dispositions réglementaires

✓ Autres dispositions réglementaires

Etes-vous soumis aux obligations de la commande publique ?*

Oui Non

Je ne sais pas

➤ Choisissez « Non », sauf cas contraire (exploitation de lycée agricole)

Actions de communication et d'information prévues dans le cadre de l'opération conformément aux obligations de publicité prévues par la réglementation :*

- Nouvel arbitrage : aucune obligation de communication
- Ce champ est tout de même obligatoire
- Précisez les éventuelles actions de communication mises en œuvre
- Si aucune action de communication, précisez : « **Aucune** »



Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Onglet 5 – Indicateurs

Indicateurs de pilotage prévisionnels

▼ Indicateurs de pilotage prévisionnels

Codification	Indicateur	Unité	Type saisie (1)	Valeur prévisionnelle	Commentaire bénéficiaire	
FEAD23_M.35	Nombre de ruches aidées	Nombre	S			
FEAD23_O.14	Nombre de bénéficiaires couverts par des engagements en matière d'environnement/de climat qui vont au-delà des exigences obligatoires		S			

(1) Type de saisie : S si saisie manuelle, P si calcul automatique suite à la saisie des participants, E si calcul automatique suite à la saisie des entreprises

- Remplir la colonne valeur prévisionnelle :
 - Nombre de ruches aidées : nombre de colonies que vous souhaitez engager
 - Nombre de bénéficiaires : toujours indiquer 1 (même si vous êtes en GAEC)